

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00056 Numéro SIREN : 771 500 568 Nom ou dénomination : A. ROULAUD ET FILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt 3426



20 rue Charles Gide
CS 60316
87008 Limoges Cedex 1

15 av. Jules Ferry
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Tél : 05.55.34.28.68
Fax : 05.55.33.50.08

contact@barrandon.fr
www.barrandon.fr

SAS ROULAUD A ET FILS

B. P. 1

3 RUE DE LA PROMENADE
87310 ST LAURENT SUR GORRE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



CABINET MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ
DES EXPERTS EN GESTION



Comptabilité



Gestion



Social



Juridique



Conseil

SAS au capital de 290 350 € • RCS LIMOGES • SIREN : 306 565 128
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Limoges

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Etats de synthèse</i>	<i>1</i>
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>6</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>7</i>
<i>Annexes</i>	<i>8</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>9</i>
	<i>14</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>15</i>
<i>Amortissements</i>	<i>16</i>
<i>Provisions</i>	<i>17</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>18</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>19</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>20</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>21</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>22</i>
<i>Capital social</i>	<i>23</i>
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>24</i>
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	<i>25</i>
<i>Evaluations fiscales dérogatoires</i>	<i>26</i>
<i>Acc. Allèg. dette future impôts</i>	<i>27</i>
<i>Effectif moyen</i>	<i>28</i>
<i>Informations complémentaires sur les passifs</i>	<i>29</i>
<i>Liasse fiscale</i>	<i>31</i>

ETATS DE SYNTHESE

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 8 647 969 euros

Chiffre d'affaires : 10 984 510 euros

Résultat net comptable : 288 209 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LIMOGES

Le 11/04/2019

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	146 985	108 733	38 252	70 342
	Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
	Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	592 320	15 500	576 820	576 820
	Constructions	1 728 875	1 728 875		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	286 896	254 743	32 153	38 603
	Autres immobilisations corporelles	7 258 019	4 390 803	2 867 216	2 898 613
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 726		7 726	7 726
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
TOTAL (II)		10 130 536	6 498 654	3 631 882	3 701 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	83 308		83 308	77 732
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				42 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 141 164	22 947	2 118 217	2 160 837
	Autres créances	523 134		523 134	247 785
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	975 259		975 259	969 168
	DISPONIBILITES	1 310 477		1 310 477	1 392 090
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 693		5 693	13 558
	TOTAL (III)	5 039 034	22 947	5 016 087	4 903 170
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 169 570	6 521 601	8 647 969	8 604 989

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

30 781

56 272

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 200 000	1 200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 226 527	1 937 332
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	288 209	289 194
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	10 902 767 190	15 817 829 158
	Total des capitaux propres	4 612 828	4 391 502
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 764 805	1 463 183
	Emprunts et dettes financières divers	8 345	8 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 570	1 351 100
	Dettes fiscales et sociales	1 345 834	1 339 611
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	85 588	51 284
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 035 142	4 213 488
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 647 969	8 604 989
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		288 208,71	289 194,34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 933 654	3 198 687
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		118 720	1 998

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 927 055	1 057 455	10 984 510	11 240 629
	Montant net du chiffre d'affaires	9 927 055	1 057 455	10 984 510	11 240 629
	Production stockée				
	Production immobilisée				24 375
	Subventions d'exploitation				259 705
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			410 236	7
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			11 394 746	11 524 716
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 205 551	2 080 869
	Variation de stock			(5 575)	(10 475)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			5 073 023	5 630 209
	Impôts, taxes et versements assimilés			296 849	254 938
	Salaires et traitements			2 187 501	2 200 700
	Charges sociales du personnel			664 176	596 477
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			554 263	570 314
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			4 256	7 033
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			26 258	217
	Total des charges d'exploitation (2)			11 006 302	11 330 282
RESULTAT D'EXPLOITATION				388 443	194 434

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		388 443	194 434
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 933	13 818
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	160	37
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		18 093	13 854
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 570	15 519
	Différences négatives de change	30	(2)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		16 600	15 518
RESULTAT FINANCIER		1 493	(1 663)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		389 936	192 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	43 866	2 741
	Sur opérations en capital	38 914	232 816
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	86 741	227 656
	Total des produits exceptionnels	169 522	463 214
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	72 387	7 995
	Sur opérations en capital	110 202	228 123
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 773	58 143
	Total des charges exceptionnelles	207 363	294 261
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(37 841)	168 952
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		63 887	72 529
TOTAL DES PRODUITS		11 582 361	12 001 784
TOTAL DES CHARGES		11 294 152	11 712 590
RESULTAT DE L'EXERCICE		288 209	289 194

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 984 510	100,00	11 240 629	100,00	(256 119)	-2,28
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	10 984 510	100,00	11 240 629	100,00	(256 119)	-2,28
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 984 510	100,00	11 240 629	100,00	(256 119)	-2,28
- Achats stockés approvisionnement	2 205 551	20,08	2 080 869	18,51	124 682	5,99
- Variation des stocks et approvisionnement	(5 575)	-0,05	(10 475)	-0,09	4 900	-46,77
- Achats de sous-traitance directe			533		(533)	-100,0
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	8 784 534	79,97	9 169 701	81,58	(385 168)	-4,20
MARGES (Commerciale + Production)	8 784 534	79,97	9 169 701	81,58	(385 168)	-4,20
- Achats non stockés (c)	56 022	0,51	54 467	0,48	1 554	2,85
- Autres charges externes (c)	5 017 001	45,67	5 575 209	49,60	(558 208)	-10,01
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	3 711 510	33,79	3 540 025	31,49	171 485	4,84
+ Subventions d'exploitation			24 375	0,22	(24 375)	-100,0
- Impôts, taxes sur rémunérations	116 444	1,06	72 938	0,65	43 506	59,65
- Autres impôts et taxes	180 405	1,64	181 999	1,62	(1 595)	-0,88
- Salaires et traitements	2 187 501	19,91	2 200 700	19,58	(13 198)	-0,60
- Charges sociales	664 176	6,05	596 477	5,31	67 698	11,35
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	562 985	5,13	512 285	4,56	50 699	9,90
+ Reprises sur amortissements et provisions	25 865	0,24	276		25 589	N/S
+ Autres produits d'exploitation			7		(7)	-100,0
+ Transfert de charges d'exploitation	384 371	3,50	259 429	2,31	124 942	48,16
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	558 519	5,08	577 347	5,14	(18 827)	-3,26
- Autres charges de gestion courante	26 258	0,24	217		26 041	N/S
RESULTAT EXPLOITATION	388 443	3,54	194 434	1,73	194 009	99,78
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	18 093	0,16	13 854	0,12	4 238	30,59
- Charges financières	16 600	0,15	15 518	0,14	1 082	6,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	389 936	3,55	192 771	1,71	197 165	102,28
Produits exceptionnels	169 522	1,54	463 214	4,12	(293 692)	-63,40
- Charges exceptionnelles	207 363	1,89	294 261	2,62	(86 899)	-29,53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(37 841)	-0,34	168 952	1,50	(206 793)	-122,4
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	63 887	0,58	72 529	0,65	(8 642)	-11,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	288 209	2,62	289 194	2,57	(986)	-0,34

ANNEXES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 647 969** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 582 361** euros et un total **charges** de **11 294 152** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **288 209** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.
- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - o A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.
- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de

l'immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.
- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.
- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.
- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.
- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.
- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituables par le système comptable de l'entité.
- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif.

Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :

- Valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000 € HT
- Valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000 € HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.

Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou coût de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le règlement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AUTRES INFORMATIONS

UTILISATION DU CICE

Le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) a contribué au financement de l'amélioration la compétitivité grâce à :

- de nouveaux investissements
- l'amélioration du fonds de roulement

Etat exprimé en **euros****INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE**

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

- Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

- Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 6 700 € HT
- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	248 074		5 626			253 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	248 074		5 626			253 700
CORPORELLES	Terrains	592 320					592 320
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc t aménagement	1 728 875					1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	275 337		11 559			286 896
	Instal., agencement, aménagement divers	472 258		8 522			480 780
	Matériel de transport	6 526 967		533 000		368 500	6 691 467
	Matériel de bureau, mobilier	85 152		619			85 771
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 680 909		553 700		368 500	9 866 109
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 726					7 726
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 000					3 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 726					10 726
TO TAL		9 939 710		559 326		368 500	10 130 536

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	71 018	37 715		108 733
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 018	37 715		108 733
CORPORELLES	Terrains	15 500			15 500
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 728 875			1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	236 733	18 010		254 743
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	335 444	20 278		355 722
	Matériel de transport	3 807 614	460 453	293 500	3 974 567
	Matériel de bureau, mobilier	42 706	17 807		60 514
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 166 873	516 548	293 500	6 389 921
TOTAL		6 237 891	554 263	293 500	6 498 654

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		24 773			11 741		13 032
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		24 773			11 741		13 032
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		24 773			11 741		13 032
TOTAL GENERAL NON VENTILE			24 773			11 741	13 032

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	829 158	24 773	86 741	767 190
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	829 158	24 773	86 741	767 190
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	44 555	4 256	25 865	22 947
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	44 555	4 256	25 865	22 947
TOTAL GENERAL		873 714	29 030	112 606	790 137

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 256	25 865	
		24 773	86 741	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000
	Clients douteux ou litigieux	30 781		30 781
	Autres créances clients	2 110 383	2 110 383	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	114 117	114 117	
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 682	77 682	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	331 334	331 334	
	Charges constatées d'avances	5 693	5 693	
	TOTAL DES CREANCES	2 672 991	2 639 210	33 781
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2018

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	118 720	118 720		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 646 084	544 596	1 101 488	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	321	321		
	Fournisseurs et comptes rattachés	830 570	830 570		
	Personnel et comptes rattachés	509 306	509 306		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	374 535	374 535		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	456 107	456 107		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 887	5 887		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	8 024	8 024		
	Autres dettes	85 588	85 588		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 035 142	2 933 654	1 101 488	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	689 700			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	504 801			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	8 024			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	99 092	
TOTAL	99 092	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		314 814
Autres créances		314 814
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	314 814	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		675 337
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 675
AGIOS A PAYER	1 675	
Emprunts et dettes financières divers		321
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	321	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		66 415
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	66 415	
Dettes fiscales et sociales		522 163
DETTE PROVIS. P. CONGES PAYES	151 162	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	188 200	
CONGES PAYES	50 960	
ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER	125 954	
CHARGES FISCALES A PAYER	3 191	
ETAT CHARGES A PAYER	2 696	
Autres dettes		84 763
DIVERS CHARGES A PAYER	84 763	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				5 693
Charges d'exploitation			5 693	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				5 693

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 984 510
Production vendue Services		10 984 510
VENTE FRANCE 19.60 %	9 085 742	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	186 082	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	420 650	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	216 127	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6	1 024 156	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	7 202	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE	25 282	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	17 552	
AUTRE ACTIVITE ANNEXE EXO DE T	815	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	900	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 984 510
Chiffre d'affaires FRANCE		9 927 055
VENTE FRANCE 19.60 %	9 085 742	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	186 082	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	420 650	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	216 127	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6	1 024 156	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	7 202	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE	25 282	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	17 552	
AUTRE ACTIVITE ANNEXE EXO DE T	815	
LOCATION SANS CHAUFFEUR	900	
Chiffre d'affaires EXPORT		1 057 455

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		389 936		389 936
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(37 841)		(37 841)
RESULTAT COMPTABLE		352 096		352 096

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Résultat de l'exercice		288 209
Impôts sur les bénéfices <i>IMPOT SOCIETES</i> <i>Réduction d'impôt mécénat</i>	<i>64 067</i> <i>(180)</i>	63 887
Résultat avant impôts		352 096
Variation des provisions règlementées		(61 968)
Amortissements dérogatoires		(61 968)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		290 128

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros**

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	Subventions à réintégrer au résultat	4 914
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		4 914

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	9 929
	Provision congés payés	201 768
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		211 697

--	--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	4	
	Professions intermédiaires		
	Employés	4	
	Ouvriers	57	
	TOTAL	65	

--

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	258 278
Salariés dirigeants	
Totalité des salariés	258 278

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision

Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		

LIASSE FISCALE

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : B. P. 1			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 7 1 5 0 0 5 6 8 0 0 0 3 1			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122018					
			N-1 31122017					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	146 985	AG	108 733	38 252	70 342
		Fonds commercial (1)	AH	99 092	AI		99 092	99 092
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 622	AK		7 622	7 622
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	592 320	AC	15 500	576 820	576 820
		Constructions	AP	1 728 875	AQ	1 728 875		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	286 896	AS	254 743	32 153	38 603
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 258 019	AU	4 390 803	2 867 216	2 898 613
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	7 726	CV		7 726	7 726
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	3 000	BI		3 000	3 000
TO TAL (II)		BJ	10 130 536	BK	6 498 654	3 631 882	3 701 819	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	83 308	BM		83 308	77 732
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			42 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 141 164	BY	22 947	2 118 217	2 160 837
		Autres créances (3)	BZ	523 134	CA		523 134	247 785
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	975 259	CE		975 259	969 168
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	1 310 477	CG		1 310 477	1 392 090
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 693	CI		5 693	13 558
		TO TAL (III)	CJ	5 039 034	CK	22 947	5 016 087	4 903 170
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	15 169 570	1A	6 521 601	8 647 969	8 604 989	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	30 781	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 200 000.....)		DA	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	2 226 527	1 937 332
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	288 209	289 194
	Subventions d'investissement		DJ	10 902	15 817
	Provisions réglementées *		DK	767 190	829 158
	TO TAL (I)		DL	4 612 828	4 391 502
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 764 805	1 463 183
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	8 345	8 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	830 570	1 351 100
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 345 834	1 339 611
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	85 588	51 284
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	4 035 142	4 213 488	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	8 647 969	8 604 989	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 933 654	3 198 687
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	118 720	1 998	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	9 927 055	FH	1 057 455	FI	10 984 510	11 240 629			
		FJ	9 927 055	FK	1 057 455	FL	10 984 510	11 240 629			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO		24 375			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	410 236	259 705			
	Autres produits (1) (11)					FQ		7			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 394 746	11 524 716			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 205 551	2 080 869		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	(5 575)	(10 475)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 073 023	5 630 209		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	296 849	254 938		
	Salaires et traitements *						FY	2 187 501	2 200 700		
	Charges sociales (10)						FZ	664 176	596 477		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	554 263	570 314	
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	4 256	7 033	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	26 258	217		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 006 302	11 330 282		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	388 443	194 434		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 933	13 818		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	160	37		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	18 093	13 854		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	16 570	15 519		
	Différences négatives de change						GS	30	(2)		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	16 600	15 518			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 493	(1 663)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	389 936	192 771			

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	43 866	2 741	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	38 914	232 816	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	86 741	227 656	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	169 522	463 214	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	72 387	7 995	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	110 202	228 123	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	24 773	58 143	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	207 363	294 261	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(37 841)	168 952	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	63 887	72 529	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	11 582 361	12 001 784	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	11 294 152	11 712 590	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	288 209	289 194	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	384 371	259 429	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					207 363	169 522		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs								

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	248 074	KE		KF	5 626		
CORPORELLES	Terrains				KG	592 320	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	1 728 875	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS	275 337	KT		KU	11 559
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	472 258	KW		KX	8 522	
		Matériel de transport *				KY	6 526 967	KZ		LA	533 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	85 152	LC		LD	619	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	9 680 909	LO		LP	553 700		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	7 726	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 000	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	10 726	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	9 939 710	ØH		ØJ	553 326	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	253 700	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	592 320	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 728 875	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	286 896	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	480 780	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	368 500	MQ	6 691 467	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	85 771	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	368 500	NH	9 866 109	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	7 726	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 000	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 726	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	368 500	ØL	10 130 536	ØM		

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	71 018	PF	37 715	PG		PH	108 733		
Terrains				PI	15 500	PJ		PK		PL	15 500		
Constructions	Sur sol propre			PM	1 728 875	PN		PO		PQ	1 728 875		
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	236 733	QA	18 010	QB		QC	254 743		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	335 444	QE	20 278	QF		QG	355 722		
	Matériel de transport			QH	3 807 614	QI	460 453	QJ	293 500	QK	3 974 567		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	42 706	QM	17 807	QN		QO	60 514		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	6 166 873	QV	516 548	QW	293 500	QX	6 389 921		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	6 237 891	ØP	554 263	ØQ	293 500	ØR	6 498 654		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	24 773	V1	V2	11 741	V4	V5	13 032			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9		W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7		W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	24 773	X4	X5	11 741	X7	X8	13 032			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO					
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	24 773	NR	NS	NT	11 741	NU	NV	13 032		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	24 773	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	11 741	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	13 032		
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	829 158	TM	24 773	TN	86 741	TO	767 190
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	829 158	TS	24 773	TT	86 741	TU	767 190
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	44 555	6U	4 256	6V	25 865	6W	22 947
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	44 555	TY	4 256	TZ	25 865	UA	22 947
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	873 714	UB	29 030	UC	112 606	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	4 256	UF	25 865				
		UG		UH					
		UJ	24 773	UK	86 741				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 000	UV		UW	3 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	30 781					30 781	
	Autres créances clients			UX	2 110 383		2 110 383				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	114 117		114 117				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	77 682		77 682				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	331 334		331 334				
	Charges constatées d'avance			VS	5 693		5 693				
	TOTAUX			VT	2 672 991	VU	2 639 210	VV	33 781		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	118 720		118 720					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	1 646 084		544 596		1 101 488			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	321		321						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	830 570		830 570						
Personnel et comptes rattachés		8C	509 306		509 306						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	374 535		374 535						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	456 107		456 107					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 887		5 887					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 024		8 024						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	85 588		85 588						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	4 035 142	VZ	2 933 654		1 101 488				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	689 700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	8 024	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	504 801	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122018		
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	288 209	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	1 921		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 921					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	211 697		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	216 191		
	Amendes et pénalités		WJ	4 494		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	64 067		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
										WR	570 388			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	222 251			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme {		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
			- imposées au taux de 0 %								WH			
			- imposées au taux de 19 %								WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A			XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										ZY			
	Majoration d'amortissement *										XD			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA					
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP							PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	6 184		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	119 328	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	341 579	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI	228 809			
												XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	228 809	XO	0	

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	201 768	ZW 212 917
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Participation construction	9K	9 929	9L 9 334
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	211 697	YO 222 251
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	289 194				ZD	289 194					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE								
					ZF								
	TOTAL I	ØF	289 194		TOTAL II	ZH	289 194						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	3 268 195	3 797 988				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	55 467	XQ	56 487	41 903				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	268 553	244 933				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	69 188	97 955				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	1 410 600	1 447 431				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	5 073 023	5 630 209				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	83 388	80 983				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	213 461	173 955				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	296 849	254 938				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 190 242	2 239 937				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 373 525	1 338 123				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *						ØB	2 205 190					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	Cf état 2059A-Détail...	368 500		293 500	75 000		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	34 000	(41 000)	(41 000)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(41 000)					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS**Néant ☐ X *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

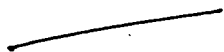
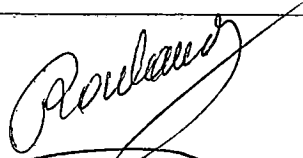
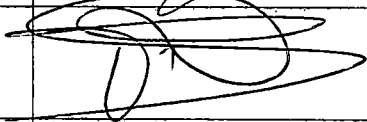
**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

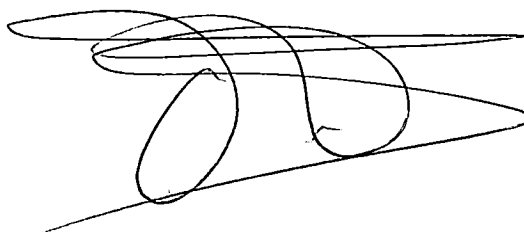
A. ROULAUD ET FILS**Société par actions simplifiée****au capital de 1 200 000 euros****Siège social : 3 RUE DE LA PROMENADE, 87310 ST LAURENT SUR GORRE
LIMOGES 771 500 568****ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 JUIN 2019****FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Nue propriété	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Mlle Christelle ROULAUD 38 rue Docteur Jean, 17100 SAINTES	1079		900	
2	Mme Jeannine ROULAUD 32 AVENUE CHARLES DE GAULLE, 87310 ST LAURENT SUR GORRE	1502	1800		
3	Mme Laurence ROULAUD 27 RUE JEAN JAURES, 87310 ST LAURENT SUR GORRE	1619		900	
	Totaux =====	4200	1800	1800	=====

Nombre d'associé(s) : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés  pouvoirs, arrêtée à ...
associés présents ou représentés possédant ensemble ... droits sociaux

La présidente
Laurence ROULAUD



A. ROULAUD ET FILS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 euros

Siège social : 3 RUE DE LA PROMENADE, 87310 ST LAURENT SUR GORRE
LIMOGES 771 500 568

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 11 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
 Le 11 juin,
 A 10 heures 30,

Les associés de la société A. ROULAUD ET FILS se sont réunis en Assemblée Générale MIXTE, 3 RUE DE LA PROMENADE 87310 ST LAURENT SUR GORRE, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Madame Laurence ROULAUD, en sa qualité de Présidente de la Société.

La société Cabinet AJILEC, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est
 présent.....

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4021..... actions sur les 6000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CR y R

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Augmentation du capital social d'un montant maximum de 36 000 euros par émission d'actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce,
- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces salariés,
- Délégation de pouvoirs au président, en vue de fixer les modalités de l'émission des actions nouvelles et réaliser l'augmentation de capital,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion de la Présidente et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par 421. voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre et ... voix s'étant abstenues.

OR JR

DEUXIEME RESOLUTION

Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 288 208,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 288 208,71 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 514 735,31 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 4021.. voix ayant voté pour, ...0... voix ayant voté contre et ...0... voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée par 4021. voix ayant voté pour, ...0... voix ayant voté contre et ...0... voix s'étant abstenues.

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 36 000 euros, par l'émission d'actions de numéraire de 200 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux associés au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) de la Société établi en commun par la Société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le président, dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

LR JR

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de déléguer au président, avec, le cas échéant, faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres, et plus précisément pour :

1. Réaliser après la mise en place du plan d'épargne d'entreprise conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 à L. 3332-8 du Code du travail qui devra intervenir dans le délai maximum de six mois, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit PEE en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des associés a été supprimé.
2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.
3. Fixer, avec sa justification, le prix de souscription des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail, en ayant recours, le cas échéant, à un expert indépendant pour la détermination de la valeur des actions sur la base d'une analyse multicritère.
4. Dans la limite du montant maximum de 36 000 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.
5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.
6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.
7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.
8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.
9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.
10. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.
11. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.
12. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

LR JR

13. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RESOLUTION

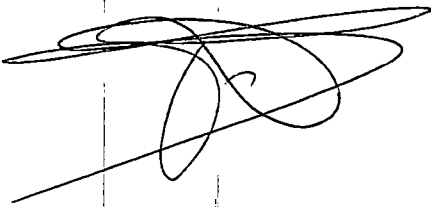
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Laurence ROULAUD



Christelle ROULAUD



Jeannine ROULAUD





GREFFE

A. ROULAUD et FILS

3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Sommaire

- ✓ Rapport sur les comptes annuels
- ✓ Comptes annuels
- ✓ Rapport spécial sur les conventions réglementées

A. ROULAUD et FILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €uros
3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée de la société A. ROULAUD et FILS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. ROULAUD ET FILS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations

significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les approches retenues par la société concernant la valorisation des actifs décrites dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 7 Juin 2019

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAULT



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	146 985	108 733	38 252	70 342
	Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
	Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	592 320	15 500	576 820	576 820
	Constructions	1 728 875	1 728 875		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	286 896	254 743	32 153	38 603
	Autres immobilisations corporelles	7 258 019	4 390 803	2 867 216	2 898 613
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 726		7 726	7 726
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
TOTAL (II)		10 130 536	6 498 654	3 631 882	3 701 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	83 308		83 308	77 732
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				42 000
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	2 141 164	22 947	2 118 217	2 160 837
	Autres créances	523 134		523 134	247 785
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	975 259		975 259	969 168
	DISPONIBILITES	1 310 477		1 310 477	1 392 090
	Charges constatées d'avance	5 693		5 693	13 558
	TOTAL (III)	5 039 034	22 947	5 016 087	4 903 170
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 169 570	6 521 601	8 647 969	8 604 989

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

30 781

56 272

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 226 527	1 937 332
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	288 209	289 194
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	10 902	15 817
	Provisions réglementées	767 190	829 158
	Total des capitaux propres	4 612 828	4 391 502
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 764 805	1 463 183
	Emprunts et dettes financières divers	8 345	8 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 570	1 351 100
	Dettes fiscales et sociales	1 345 834	1 339 611
	DETTES DIVERSES		
Ecart de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	85 588	51 284
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 035 142	4 213 488
	TOTAL PASSIF	8 647 969	8 604 989
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		288 208,71	289 194,34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 933 654	3 198 687
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		118 720	1 998

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 927 055	1 057 455	10 984 510	11 240 629
	Montant net du chiffre d'affaires	9 927 055	1 057 455	10 984 510	11 240 629
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				24 375
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			410 236	259 705
	Autres produits				7
	Total des produits d'exploitation (1)			11 394 746	11 524 716
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 205 551	2 080 869
	Variation de stock			(5 575)	(10 475)
	Autres achats et charges externes			5 073 023	5 630 209
	Impôts, taxes et versements assimilés			296 849	254 938
	Salaires et traitements			2 187 501	2 200 700
	Charges sociales du personnel			664 176	596 477
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			554 263	570 314
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			4 256	7 033
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			26 258	217
	Total des charges d'exploitation (2)			11 006 302	11 330 282
RESULTAT D'EXPLOITATION				388 443	194 434

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		388 443	194 434
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 933	13 818
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	160	37
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		18 093	13 854
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 570	15 519
	Différences négatives de change	30	(2)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		16 600	15 518
RES ULTAT FINANCIER		1 493	(1 663)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		389 936	192 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	43 866	2 741
	Sur opérations en capital	38 914	232 816
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	86 741	227 656
	Total des produits exceptionnels	169 522	463 214
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	72 387	7 995
	Sur opérations en capital	110 202	228 123
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 773	58 143
	Total des charges exceptionnelles	207 363	294 261
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(37 841)	168 952
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		63 887	72 529
TOTAL DES PRODUITS		11 582 361	12 001 784
TOTAL DES CHARGES		11 294 152	11 712 590
RES ULTAT DE L'EXERCICE		288 209	289 194

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 647 969 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 11 582 361 euros** et un total **charges de 11 294 152 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 288 209 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.
- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.
- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de

l'immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.
- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.
- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.
- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.
- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.
- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituables par le système comptable de l'entité.
- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif.

Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :

- Valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000 € HT
- Valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000 € HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.

Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS**Frais de constitution, de transformation et de premier établissement**

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou coût de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le règlement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AUTRES INFORMATIONS

UTILISATION DU CICE

Le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) a contribué au financement de l'amélioration la compétitivité grâce à :

- de nouveaux investissement
- l'amélioration du fonds de roulement

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

- Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

- Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 6 700 € HT
- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	248 074		5 626			253 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	248 074		5 626			253 700
CORPORELLES	Terrains	592 320					592 320
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 728 875					1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	275 337		11 559			286 896
	Instal., agencement, aménagement divers	472 258		8 522			480 780
	Matériel de transport	6 526 967		533 000		368 500	6 691 467
	Matériel de bureau, mobilier	85 152		619			85 771
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 680 909		553 700		368 500	9 866 109
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 726					7 726
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 000					3 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 726					10 726
TOTAL		9 939 710		559 326		368 500	10 130 536

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	71 018	37 715		108 733
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 018	37 715		108 733
CORPORELLES	Terrains	15 500			15 500
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 728 875			1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	236 733	18 010		254 743
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	335 444	20 278		355 722
	Matériel de transport	3 807 614	460 453	293 500	3 974 567
	Matériel de bureau, mobilier	42 706	17 807		60 514
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 166 873	516 548	293 500	6 389 921
TOTAL		6 237 891	554 263	293 500	6 498 654

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		24 773			11 741		13 032
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		24 773			11 741		13 032
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		24 773			11 741		13 032
TOTAL GENERAL NON VENTILE			24 773			11 741	13 032

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	829 158	24 773	86 741	767 190
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	829 158	24 773	86 741	767 190
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	44 555	4 256	25 865	22 947
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	44 555	4 256	25 865	22 947
TOTAL GENERAL		873 714	29 030	112 606	790 137

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

4 256

25 865

24 773

86 741

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000
	Clients douteux ou litigieux	30 781		30 781
	Autres créances clients	2 110 383	2 110 383	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	114 117	114 117	
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 682	77 682	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	331 334	331 334	
	Charges constatées d'avances	5 693	5 693	
	TOTAL DES CREANCES	2 672 991	2 639 210	33 781
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	118 720	118 720		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 646 084	544 596	1 101 488	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	321	321		
	Fournisseurs et comptes rattachés	830 570	830 570		
	Personnel et comptes rattachés	509 306	509 306		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	374 535	374 535		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	456 107	456 107		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 887	5 887		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	8 024	8 024		
	Autres dettes	85 588	85 588		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 035 142	2 933 654	1 101 488	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		689 700			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		504 801			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		8 024			

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

99 092

TOTAL

99 092

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		314 814
Autres créances		314 814
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>314 814</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		675 337
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 675
<i>AGIOS A PAYER</i>	<i>1 675</i>	
Emprunts et dettes financières divers		321
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	<i>321</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		66 415
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	<i>66 415</i>	
Dettes fiscales et sociales		522 163
<i>DETTES PROVIS. P. CONGES PAYES</i>	<i>151 162</i>	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i>	<i>188 200</i>	
<i>CONGES PAYES</i>	<i>50 960</i>	
<i>ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>125 954</i>	
<i>CHARGES FISCALES A PAYER</i>	<i>3 191</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>2 696</i>	
Autres dettes		84 763
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>84 763</i>	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 693
Charges d'exploitation		5 693	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 693

[illegible]

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	6 000,00	200,0000	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	6 000,00	200,0000	1 200 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 984 510
Production vendue Services		10 984 510
<i>VENTE FRANCE 19.60 %</i>	<i>9 085 742</i>	
<i>TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN</i>	<i>186 082</i>	
<i>LOGISTIQUE SAINT JUNIEN</i>	<i>420 650</i>	
<i>LOGISTIQUE SAINT LAURENT</i>	<i>216 127</i>	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6</i>	<i>1 024 156</i>	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0</i>	<i>7 202</i>	
<i>VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE</i>	<i>25 282</i>	
<i>AUTRES ACTIVITES ANNEXES</i>	<i>17 552</i>	
<i>AUTRE ACTIVITE ANNEXE EXO DE T</i>	<i>815</i>	
<i>LOCATION SANS CHAUFFEUR</i>	<i>900</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 984 510
Chiffre d'affaires FRANCE		9 927 055
<i>VENTE FRANCE 19.60 %</i>	<i>9 085 742</i>	
<i>TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN</i>	<i>186 082</i>	
<i>LOGISTIQUE SAINT JUNIEN</i>	<i>420 650</i>	
<i>LOGISTIQUE SAINT LAURENT</i>	<i>216 127</i>	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6</i>	<i>1 024 156</i>	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0</i>	<i>7 202</i>	
<i>VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE</i>	<i>25 282</i>	
<i>AUTRES ACTIVITES ANNEXES</i>	<i>17 552</i>	
<i>AUTRE ACTIVITE ANNEXE EXO DE T</i>	<i>815</i>	
<i>LOCATION SANS CHAUFFEUR</i>	<i>900</i>	
Chiffre d'affaires EXPORT		1 057 455

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	389 936		389 936
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(37 841)		(37 841)
RESULTAT COMPTABLE	352 096		352 096

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Résultat de l'exercice		288 209
Impôts sur les bénéfices		63 887
IMPOT SOCIETES	64 067	
Réduction d'impôt mécénat	(180)	
Résultat avant impôts		352 096
Variation des provisions règlementées		(61 968)
Amortissements dérogatoires		(61 968)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		290 128

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	Subventions à réintégrer au résultat	4 914
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	4 914

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	9 929
	Provision congés payés	201 768
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		211 697

--

ANNEXE - Élément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers		57	
	TOTAL		65	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	258 278
Salariés dirigeants	
Totalité des salariés	258 278

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision

Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		